

adjoit, trouveront-ils le moyen de faire quelque chose. S'il y a du sucre disponible, j'exhorte de nouveau le ministre à le distribuer dans les régions fruitières si l'on peut de la sorte prévenir la perte des fruits qu'on ne pourra expédier dans les villes.

M. CARDIFF: Je désire féliciter le ministre et le Gouvernement d'avoir essayé de rationner le sucre et d'accorder à chacun à peu près la même quantité. Il n'en reste pas moins que la femme du cultivateur doit absolument se contenter de fruits qu'elle met elle-même en conserves, tandis que celle du citadin, qui n'en met peut-être jamais,—plusieurs du moins ne font pas de conserves,—peut aller acheter au magasin des fruits en conserve. L'épouse du cultivateur doit nourrir la main-d'œuvre pour les récoltes et celle qui remplit les silos avec les conserves qu'elle a faite elle-même, en plus de ce qu'elle sert à elle-même et aux membres de sa famille. La population agricole va très rarement prendre des repas ailleurs, tandis que celle des villes peut le faire facilement. Comment établir l'équilibre, c'est ce que je ne saurais dire, mais le problème mérite sûrement l'attention. Il n'est guère juste de répartir le sucre en quantités égales quand certaines gens n'en ont pas besoin; la ration de la population rurale devrait être plus forte que celle de la population urbaine.

M. SHAW: Je suis d'avis qu'il n'existe pas de système de rationnement absolument parfait, et je n'ai pas l'intention d'en proposer un. Il est regrettable qu'on ait laissé aux ménagères du Canada l'impression qu'elles pourraient mettre cette année une plus grande quantité de fruits en conserves que l'an dernier. C'est pourtant ce qui est arrivé et j'espère bien que le Gouvernement tâchera d'en éviter la répétition.

Le ministre a-t-il songé à rationner les confitures, les gelées, les marmelades et le miel? Il m'a toujours semblé que, en cas de disette, le moyen équitable de répartir une denrée, c'est par le rationnement. Nous savons évidemment que, en temps de guerre, les disettes sont inévitables; et ce n'est pas de cela que nous nous plaignons. Mais je sais pertinemment que dans le village que j'habite, et qui compte 1,200 âmes, les mots "confiture", "gelée" ou "miel" ont disparu de notre vocabulaire. Et pourtant je constate que dans d'autres localités—que je n'ai pas besoin de nommer—on n'a aucune peine à se procurer ces denrées dans les restaurants. Nous constatons que les magasins en obtiennent périodiquement des consignations, quoique insuffisantes pour la demande des chalands. Or, puisque la vente de ces denrées se rattache direc-

tement à la question du sucre, j'aimerais que le ministre nous dise s'il a songé à les rationner.

Avant de terminer, je tiens à dire que je souscris aux paroles de l'honorable député de Melfort (M. Wright), de l'honorable député de Souris (M. Ross) et d'autres encore, au sujet de la situation dans laquelle se trouve actuellement la ménagère de la campagne. Bien entendu, s'il n'y a pas de sucre, on ne peut lui en fournir. Je recommande toutefois que, si on vient plus tard à s'apercevoir que l'on dispose d'une provision supplémentaire de sucre, on devrait s'efforcer d'en fournir davantage aux ménagères de la campagne sans en accorder davantage aux gens des villes car, après tout, il est extrêmement difficile pour un homme et sa femme, et peut-être trois enfants, de se tirer d'affaire avec la ration actuelle de sucre, même sans faire de pâtisseries. Cependant, quelqu'un qui demeure dans une ville n'a qu'à se rendre à la boulangerie pour s'en procurer, ce que ne peut faire la ménagère de campagne. Sans vouloir indiquer au ministre comment procéder, je puis tout de même lui proposer de faire profiter les ménagères des localités reculées de l'excédent de sucre dont il pourrait disposer.

Puis-je demander, en terminant, quels arrangements ont été conclus pour alimenter de sucre les établissements qui font la mise en conserves des fruits?

L'hon. M. ILSLEY: Ils auront le sucre voulu pour mettre les fruits en conserve dans un sirop plus clair.

M. SHAW: Quelle quantité espèrent-ils obtenir comparativement à celle de l'an dernier? Doivent-ils s'attendre à augmenter leur production?

L'hon. M. ILSLEY: Elle sera inférieure pour la bonne raison que la cueillette des fruits sera moins bonne. Il n'y aura pas autant de fruits.

M. WRIGHT: Je voudrais dire quelques mots à l'appui de l'honorable préopinant. Si le ministre pense que les ménagères de la campagne ne peuvent obtenir une plus grande quantité de sucre, il devrait rationner au plus tôt les confitures, gelées et marmelades et la distribution devrait se faire de façon équitable par tout le pays, afin que les gens des régions rurales puissent en avoir leur part. Je sais que des magasins de campagne n'en ont plus sur leurs tablettes et les habitants de ces régions ne peuvent en obtenir.

L'hon. M. STIRLING: Il en est de même dans les centres urbains.

M. FRASER (Peterborough-Ouest): Cela s'explique par le fait que le ministère des